

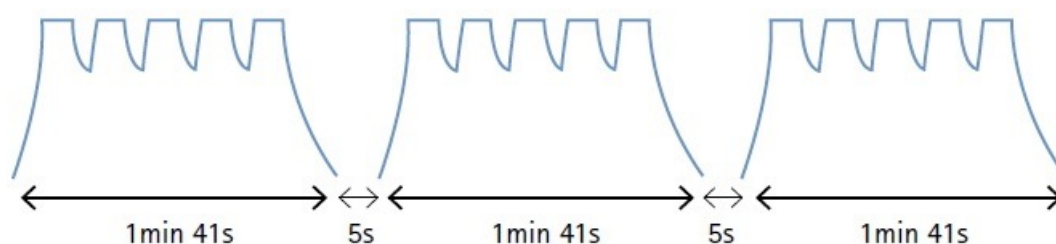
L'alerte

Le Système d'alerte et d'information des populations (SAIP) est un ensemble structuré d'outils (sirènes, panneaux à message variable, application smartphone...) permettant la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités. Son objectif est d'alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un évènement grave. Elle doit alors adopter un comportement réflexe de sauvegarde.

Dans le cadre de ce dispositif, des sirènes sont implantées dans plusieurs communes de Brest métropole. En cas de danger grave et imminent, elles peuvent émettre un signal spécifique, identique partout en France, le Signal national d'alerte.

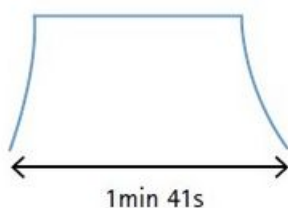
Le signal d'alerte

Le signal d'alerte comporte trois sonneries montantes et descendantes, pour chacune d'une durée d'1 minute et 41 secondes. Ces sonneries sont espacées de 5 secondes.



Au signal, il faut rejoindre un local clos et se mettre à l'écoute de la radio.

Une convention est établie entre la préfecture du Finistère et la radio France Bleu Breizh Izel : 93.0 ou 99.3 FM. C'est par ce moyen que vous recevrez les informations sur la nature du risque, ainsi que les premières consignes.



Le signal de fin d'alerte est diffusé par la sirène qui émet un son continu, sans changement de tonalité, durant 30 secondes. La fin de l'alerte est également annoncée à la radio.

Bon à savoir : ces sirènes font l'objet d'essais chaque premier mercredi du mois à midi.

Les haut-parleurs

La Police nationale, la Gendarmerie nationale et les sapeurs-pompiers disposent de véhicules équipés de haut-parleurs, qui peuvent être utilisés pour alerter la population des secteurs menacés par un danger.

Des panneaux électroniques sont également installés dans l'agglomération. Ils peuvent être utilisés, en complément des moyens cités ci-dessus, pour diffuser des informations en temps réel.

Des informations sur les réseaux sociaux

Le ministère de l'Intérieur a créé un compte Twitter dédié à l'information de la population en cas de crise : @Beauvau_Alerte.

Il a également noué des partenariats avec des acteurs majeurs et particulièrement connectés pour prévenir la population si la situation l'exige.

Ainsi, les messages d'alerte et de prévention du ministère seront diffusés de façon prioritaire sur Twitter, Facebook et Google mais aussi certains canaux de communication de la RATP, Vinci Autoroutes, Radio-France et France Télévisions.



En savoir plus : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Information-de-la-population-en-cas-de-danger> ↗

Comment réagir au signal d'alerte ↗

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02.98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02.98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30